RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS



CAP - Carreleur Mosaïste

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme intervient à l'intérieur et à l'extérieur sur des bâtiments neufs ou anciens, privés ou publics, dans le cadre de la construction, de la restauration, de la réhabilitation de logements, maisons, bureaux, commerces, bâtiments industriels, etc....

Il contribue à l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments, sur sols et sur murs, par la réalisation d'ouvrages conjuguant des performances techniques (résistance à l'usure, qualités thermiques et acoustiques...) et des fonctions esthétiques.

OBJECTIFS

- Préparer et réaliser des interventions techniques et esthétiques ; mettre en œuvre des revêtements tels que les carrelages, les faïences, les pierres naturelles (ardoises, marbres, granits) en sols et en murs, intérieur et extérieur.
- Lire des plans et des documents d'exécution.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Pôle formation GRETA/ CFA - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée des métiers du Bâtiment - **Felletin**

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°39328

Date de publication : 18/07/2024

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Savoir lire, écrire, compter, comprendre et s'exprimer en français

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

www.greta-du-limousin.fr

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS

CAP - Carreleur Mosaïste

Durée

- 670 h en centre - 490 h en entreprise, durée ajustable selon les acquis

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Carreleur mosaïste, diplôme de niveau 3
- Contrôle en cours de formation (CCF)
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordée

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de période en centre de formation et en entreprise
- Formation et suivi individualisés adaptés aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'alternance
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Région Nouvelle Aquitaine
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 12 000 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP39328BC01 - Etude et préparation d'une intervention :c

- Décoder un dossier technique. Choisir les besoins en matériaux.

RNCP39328BC02 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- Organiser et sécuriser son intervention. Préparer les supports. Implanter et répartir. Réaliser des systèmes de protection à l'eau. Réaliser des chapes ou des formes. Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler. Poser des revêtements collés et des revêtements scellés. Gérer ses besoins en matériaux et en matériels en cours de travaux. Contrôler la nature et la conformité des supports, contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux.

RNCP39328BC03 - Réalisation de travaux spécifiques :

- Échanger et rendre compte oralement et par écrit. Poser des revêtements sur plots. Poser des éléments et des accessoires. Poser des sous-couches isolantes. Réaliser des systèmes d'étanchéité.

Enseignement général : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique. Mathématiques et physiques chimie. Langue vivante : anglais. Prévention santé environnement.

Compléments de formation : Sensibilisation aux valeurs de la République, aux enjeux du développement durable et du numérique; préparation à l'accès à l'emploi.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Métier accessible : Carreleur Mosaïste.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Pour les demandeurs d'emploi éligibles : Validation de votre projet par un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI ou Conseil départemental)
- Alternance : Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : Inscription obligatoire 3 semaines minimum avant la formation